

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 12

**DELEGATION GENERALE
A LA SURETE NATIONALE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 151: CONSOLIDATION DE LA SECURITE PUBLIQUE	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	14
2.2.	PROGRAMME 152: PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA DGSN	17
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	18
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	18
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	18
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	20
2.3.	PROGRAMME 154: RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DES FRONTIERES	23
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	24
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	24
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	26
2.4.	PROGRAMME 155: AMELIORATION DES METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT	28
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29

2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	29
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	29
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	31
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	34
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	35
3.2.	LEÇONS APPRISES	35
3.3.	PERSPECTIVES	35

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans sa vision prospective du développement, le Cameroun s'est doté d'instruments de planification dont la particularité réside dans leur caractère transversal. Il s'agit principalement du Document prescrivant la vision du Cameroun à l'horizon 2035 qui a pour traduction décennale le DSCE (2010-2020). Ce dernier regorge des matrices de programmation et de suivi de la mise en œuvre des stratégies sectorielles. Parmi ces stratégies sectorielles figure en bonne place la « Gouvernance et l'État de droit ». L'un des objectifs majeurs de la stratégie sectorielle de la DGSN est le « Renforcement de l'État de droit et de la sécurité des personnes et des biens ». Dans l'optique de l'amélioration de l'environnement sociopolitique du Cameroun, et afin de rétablir la confiance et la sérénité des citoyens et des investisseurs, les autorités entendent œuvrer en vue de :

- i) l'amélioration du système électoral ;
- ii) l'amélioration de l'accès et de la qualité du service de la justice ;
- iii) la consolidation du dispositif national de promotion et de protection des droits humains ; et
- iv) le renforcement du maintien de l'ordre et la sécurité aux frontières.

Ces différentes missions sont poursuivies par les organes étatiques en charge des questions de sécurité et de consolidation de l'État de droit. C'est en ce sens qu'elles font évidemment partie du portefeuille de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN). Au cours de l'année 2013, certaines de ces missions, dont la compétence appartient exclusivement à la DGSN, ont été mises à contribution par plusieurs faits saillants. Parmi les plus significatifs, on peut mentionner les faits constituant autant de défis sécuritaires tels que : l'enlèvement de la famille Moulin-Fournier par les membres de la secte islamiste Boko Haram qui sévit dans le grand nord, l'interpellation de personnes soupçonnées de détournement des fonds publics, l'afflux des émigrés centrafricains dans la région de l'Est, etc.

C'est également au cours de l'année 2013, notamment le 30 septembre, que se sont tenues les élections sénatoriales, législatives et municipales, qui ont nécessité le déploiement d'un important dispositif de la DGSN tant du point de vue humain que matériel et logistique.

Tous ces défis ont notamment été relevés dans un contexte de mise en route du budget programme qui, depuis le 1^{er} janvier 2013, est en vigueur conformément aux dispositions de la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2006 portant régime financier de l'État. C'est dire que les missions de la DGSN, au cours de cette année, ont été exécutées selon les prescriptions de son premier budget-programme contenu dans la loi n° 2012/014 du 21 décembre 2012 portant loi de finances pour l'exercice 2013. ?????????????????????????????????????

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

La Sûreté Nationale est un corps de commandement et d'administration placé sous l'autorité du Président de la République qui en est le Chef Suprême.

Conformément au décret n° 2012/540 du 19 novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, la Sûreté Nationale a pour missions

fondamentales de :

- assurer le respect et la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens ;
- assurer le respect de l'exécution des lois et règlements ;
- concourir à l'exercice de la police administrative, de la police judiciaire et de la défense nationale.

A ce titre, elle est chargée :

- de la sécurité intérieure et extérieure de l'État ;
- de la recherche, de la constatation des infractions aux lois pénales et de la conduite de leurs auteurs devant les juridictions répressives ;
- du maintien de l'ordre, de la paix, de la sécurité et de la salubrité publiques, ainsi que la protection plus particulièrement dans les agglomérations urbaines ;
- de la surveillance aux frontières et du contrôle de la circulation des personnes ;
- de la lutte contre la criminalité nationale, internationale et transnationale ;
- de la recherche du renseignement ;
- des missions d'informations, de sécurité, de protection et d'intervention comportant des contacts avec les populations, dans le cadre de la défense nationale ;
- de la sécurisation de la nationalité camerounaise.

La Sûreté Nationale relève de l'autorité directe de la Présidence de la République. A cet effet, elle exécute les missions qui lui sont confiées par les autorités gouvernementales dans le cadre de leurs compétences respectives, en se conformant aux directives du Président de la République.

En matière de défense et en situation opérationnelle, la Sûreté Nationale est mise en oeuvre par le Président de la République et coopère étroitement avec les Ministères chargés de la Défense et de l'Administration Territoriale.

Afin de contribuer d'une manière significative au développement économique et social durable, la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, consacre ses efforts à accroître ses capacités humaines et opérationnelles en vue de la consolidation de la paix sociale, la réduction de la porosité de nos frontières, l'amélioration de la recherche et du renseignement et de la modernisation de l'Administration générale de la Sûreté Nationale.

Afin de garantir cette paix sociale, la Police agit sur trois (03) axes stratégiques, à savoir : la préservation de la paix et de la sécurité de nos frontières ; le renforcement de l'État de droit ; l'amélioration du service de l'Administration générale.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie gouvernementale à travers le Document de Stratégie pour la Croissance et d'Emploi (DSCE), outil de planification qui fournit des orientations stratégiques globales et sectorielles des administrations en relation avec leur domaine de compétence, le Sous Secteur « Sécurité » intervient au niveau de la gouvernance et de la gestion stratégique de l'État, pilier fortement attendu dans le renforcement de l'État de droit.

et de la sécurité des personnes et des biens.

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'État a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans l'administration. Le nouveau cadre est une réponse à la volonté politique affichée du Chef de l'État qui veut que les administrations soient désormais évaluées en fonction des critères de performance. C'est la traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats (GAR). Suite à l'adoption et la promulgation de la loi n° 2012/014 du 21 décembre 2012 portant loi de finances pour l'exercice 2013, première loi élaborée sous le modèle de la budgétisation par programmes, et après son exécution, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques mises en œuvre à la DGSN, au terme de cet exercice budgétaire. Ce bilan qui est désormais une obligation législative opposable à l'ensemble des ordonnateurs principaux des différents organes dépensiers de l'État est intitulé : Rapport Annuel de Performance (RAP). Celui-ci accompagne, le projet de loi de règlement déposé sur le bureau du parlement à la fin de chaque exercice budgétaire, conformément à l'article 22-4 de la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'État. Comme la loi de règlement, il est un instrument de constatation du dernier budget exécuté.

À cet égard, l'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) ne peut constituer qu'une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictées dans le nouveau régime financier de l'État. Le RAP en même temps qu'il permet de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées aux programmes, il favorise également une meilleure projection des résultats à venir, tirant ainsi avantage des leçons apprises au cours d'un exercice donné.

Au terme d'une année de mise en œuvre de quatre (04) programmes dont trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support, le présent Rapport Annuel de Performance 2013 de la DGSN a pour objectif de rendre compte de la mise en œuvre de ces programmes. Pour ce faire, il est impératif de présenter tour à tour :

- le contexte de mise en œuvre des programmes de la DGSN ;
- l'état de mise en œuvre du budget 2013 de la DGSN ;
- le bilan stratégique et les perspectives.
- le bilan stratégique et les perspectives.?

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie gouvernementale à travers le Document de Stratégie pour la Croissance et d'Emploi (DSCE), outil de planification qui fournit des orientations stratégiques globales et sectorielles des administrations en relation avec leur domaine de compétence le Sous Secteur « Sécurité » intervient au niveau de la gouvernance et de la gestion stratégique de l'État pilier fortement attendu dans le renforcement de l'État de droit et de la sécurité des personnes et des biens.

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'État a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans l'administration. Le nouveau cadre est une réponse à la volonté politique affichée du Chef de l'État qui veut que les administrations soient désormais évaluées en fonction des critères de performance. C'est la traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats (GAR). Suite à l'adoption et la promulgation de la loi n° 2012/014 du 21 décembre 2012 portant loi de finances pour l'exercice 2013, première loi élaborée sous le modèle de la budgétisation par programmes, et après son exécution, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques mises en oeuvre à la DGSN, au terme du dit exercice budgétaire. Ce bilan qui est désormais une obligation législative opposable à l'ensemble des ordonnateurs principaux des différents organes dépensiers de l'État est intitulé : Rapport Annuel de Performance (RAP). Celui-ci accompagne, le projet de loi de règlement déposé sur le bureau du parlement à la fin de chaque exercice budgétaire, conformément à l'article 22-4 de la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'État. Comme la loi de règlement, il est un instrument de constatation du dernier budget exécuté.

A cet égard, l'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) ne peut constituer qu'une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictées dans le nouveau régime financier de l'État. Le RAP en même temps qu'il permet de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées aux programmes, il favorise également une meilleure projection des résultats à venir, tirant ainsi avantages des leçons apprises au cours d'un exercice donné.

Au terme d'une année de mise en oeuvre de quatre (04) programmes dont trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support, le présent Rapport Annuel de Performance 2013 de la DGSN a pour objectif de rendre compte de la mise en oeuvre de ces programmes. Pour ce faire, il est impératif de présenter tour à tour :

- le contexte de mise en oeuvre des programmes de la DGSN ;
- l'état de mise en oeuvre du budget 2013 de la DGSN ;
- le bilan stratégique et les perspectives. ?

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 151

CONSOLIDATION DE LA SECURITE PUBLIQUE

Responsable du programme

EWU NGUEME
Commissaire Divisionnaire / Directeur de la Sécurité Publique

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Protéger les institutions, les libertés publiques, les personnes et les biens	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'actes infractionnels relatifs aux libertés publiques, aux personnes et aux biens
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	24199.0
	Année de référence:	2011
	Valeur Cible	21132.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE Action 02: INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Action 03: REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE	
DOTATIONS INITIALES	AE 7 655 633 644	CP 7 114 128 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	EWU NGUEME, Commissaire Divisionnaire / Directeur de la Sécurité Publique	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Les missions régaliennes de la Sûreté Nationale sont connues de tous « ***préserver la paix sociale, sauvegarder la sécurité publique, protéger en tout temps et en tout lieu, les populations ainsi que leurs biens*** ». Ainsi, la police est garante de la paix sociale, vecteur sans lequel aucune action de développement n'est possible.

La sécurité publique est un ensemble d'actions qui concourent à la consolidation de cette paix. Les différentes composantes de ces actions s'articulent autour du renforcement des capacités humaines, matérielles et infrastructurelles des unités opérationnelles, éléments primordiaux dans la réalisation de ce programme.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 151 était de protéger les institutions, les libertés publiques, les personnes et les biens. Relativement aux domaines de compétence de la DGSN, il s'agissait de parvenir à un nombre d'actes infractionnels rattachés aux libertés publiques, aux personnes et aux biens de 21 132 en 2013. Le résultat obtenu est de 33 191, soit un taux d'augmentation de 157 % par rapport au nombre escompté.

Cette contre-performance est due à la recrudescence des actes de criminalité perpétrés par les adeptes de la secte islamiste Boko Haram dans les régions septentrionales et aux troubles sociopolitiques en Centrafrique, qui ont eu pour conséquence un flux considérable de réfugiés originaires de ce pays et de déplacés, avec pour corollaire l'insécurité grandissante dans la Région de l'Est.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	33,191	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 650 627 360	CP 7 109 121 716
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 5 006 284	Ecart CP 5 006 284
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 535 902 028	CP 4 962 145 951
TAUX DE CONSOMMATION	85 %	69 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Contexte social marqué par une augmentation sensible de la délinquance, avec un pic au niveau de la frontière Cameroun-RCA dans la Région de l'Est en raison des multiples flux de malfrats centrafricains en territoire Camerounais. Cette situation a entraîné la révision des stratégies qui ont qui a impacté sur le déploiement des ressources humaines et sur le déblocage des moyens logistiques et financiers mis à contribution.	
PERSPECTIVES 2014	- Amélioration et réadaptation des méthodes de lutte contre la criminalité. Revue à la hausse des moyens logistiques, financiers et humains destinés au maintien de la sécurité et de la paix sociales.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE									
OBJECTIF	Acroître les capacités d'intervention de la Police								
Indicateur	Intitulé:		délai d'intervention				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 157 %		
	Unité de mesure		mn						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		180.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 729 667 644	4 729 667 000	4 729 615 644	4 729 615 000	4 581 937 398	3 378 287 725	96 %	71 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La montée des actes de piraterie maritime, les problèmes liés à la recrudescence de la criminalité								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Services d'ordre et de sécurité organisés à l'occasion des diverses sorties du Chef de l'État ; - Couverture sécuritaire du Sommet sur la Sûreté et la Sécurité dans le Golfe de Guinée, ayant rassemblé plusieurs Chefs d'États - Sensibilisation des populations à travers les émissions « Canal Police » et « au service de tous et de chacun » dans les antennes du poste national de la CRTV de même que la production de divers magazines par la cellule de communication de la DGSN ; - Couverture sécuritaire des sénatoriales et des élections couplées législatives et municipales.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mise en œuvre de cette action a conduit à une baisse relative de la grande criminalité grâce au déploiement des moyens financiers, logistiques et humains.								
Perspectives 2014	- Mise à disposition des Unités de Sécurité Publique nouvellement créées dans la République en ressources humaines et en logistique. - Renforcement des capacités opérationnelles des unités existantes Recrutement, recyclages, séminaires et formation continue des personnels.								

Action 02 INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

OBJECTIF	Renforcer les stratégies, les techniques et méthodes de lutte contre la criminalité								
Indicateur	Intitulé:		Réduire de 70% le taux de criminalité				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 46.66		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	755 000 000	755 000 000	752 763 818	752 763 818	610 296 352	263 696 976	81 %	35 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Accroissement de l'insécurité et souci de matérialisation de la Police de proximité								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition du matériel de communication pour les unités et services existants (Emetteurs/récepteurs, Flotte Orange) - Acquisition d'armes et munitions pour les unités opérationnelles - Acquisition du matériel de régulation de la circulation de nuit (torches multifonctions, manteaux, chasubles...) - Entretien du matériel roulant Réhabilitation								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mise en œuvre de ces réalisations a permis la baisse du taux d'insécurité, la maîtrise au mieux de la paix sociale et l'opérationnalisation des unités nouvellement créées.								
Perspectives 2014	- Intensification de la lutte contre la criminalité. Pour ce faire, la Police entend mettre sur pied un stock de matériels et équipements des transmissions adéquats - Multiplication des innovations stratégiques opérationnelles telles que les ESIR dans les agglomérations urbaines - Acquisition des matériels et équipements techniques de maintien de l'ordre - Intensification de la coopération policière dans la sous-région et au niveau international Poursuite de la construction, de la viabilisation et de l'équipement des services dans les zones rétrocédées (Bakassi...) - Mise à disposition des Unités de Sécurité Publique nouvellement créées dans la République en ressources humaines et en logistique. - Renforcement des capacités opérationnelles des unités existantes Recrutement, recyclages, séminaires et formation continue des personnels.								

Action 03 REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE

OBJECTIF	Rétablir l'ordre public							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de manifestations interdites maitrisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 38.27	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		70.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 170 966 000	1 629 461 000	2 168 247 898	1 626 742 898	1 343 668 278	1 320 161 250	61 %	81 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la montée de l'insécurité.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Multiples opérations de police et de maintien de l'ordre avec déferrement des auteurs des infractions devant les divers Parquets de la République							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mise en œuvre de cette action a permis de ramener la grande criminalité à des proportions acceptables et maintenir la paix sociale. Elle a notamment nécessité le déploiement des moyens logistiques, financiers et humains.							
Perspectives 2014	- Révision des moyens logistiques, financiers et humains à la hausse ; Modernisation des techniques et méthodes d'intervention aux fins de circonscrire le phénomène de l'insécurité.							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 152

PILOTAGE ET RENFORCEMENT DES MOYENS
D'ACCOMPAGNEMENT DE LA DGSN

Responsable du programme

NDOCKI Victor
Secrétaire Général

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Renforcer l'action de la police dans l'accomplissement de ses missions régaliennes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'unités créées et opérationnelles
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	93.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	146.0
	Année cible:	2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 02: APPUI AU PROCESSUS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE Action 03: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES Action 04: RENFORCEMENT DU SYSTÈME INFORMATIQUE DE LA DGSN	
DOTATIONS INITIALES	AE 75 812 508 358	CP 74 765 483 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDOCKI Victor, Secrétaire Général	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 152 de la Délégation Générale à la Sureté Nationale a été exécuté dans un environnement de troubles permanents caractérisé d'une part, par une insécurité dans les régions frontalières avec les pays voisins, la résurgence de la grande criminalité dans les zones urbaines et rurales et d'autre part, par l'orientation stratégique vers une Police de proximité liée à l'urbanisation accrue des zones rurales.

Cet impératif exige de la Police un réajustement permanent de son appareil par le renforcement des capacités humaines, matérielles et logistiques lié à une politique de maîtrise et de rajeunissement des effectifs, d'accroissement des moyens de communication, d'équipement des Services de Police, des constructions, de la réhabilitation et de la réfection des unités de Police.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 152 était de renforcer l'action de la police dans l'accomplissement de ses missions régaliennes. Il s'agissait précisément d'apporter un appui au processus d'administration générale, de renforcer les capacités matérielles, infrastructurelles, et du système informatique de la Délégation Générale à la Sureté Nationale.

En d'autres termes, il fallait parvenir à la création, la réhabilitation, et l'opérationnalité de 146 unités de Police. Globalement, le résultat obtenu au 31 décembre 2013 est de 174 unités de Police, soit un taux de réalisation de 119,178% par rapport au 89,27% du taux de consommation réel. Ce taux de réalisation excédentaire se justifie par :

- la volonté institutionnelle de créer de nouvelles unités de Police
- la participation communautaire à la réalisation de certains projets en zone rurale ;

- l'apport des bailleurs de fonds.

Le renforcement des équipements, l'acquisition des terrains pour la construction des nouvelles unités seront sans doute parmi les priorités en 2014.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	174 UNITES DE POLICE	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 75 823 745 939	CP 74 776 720 581
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -11 237 581	Ecart CP -11 237 581
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 70 799 804 067	CP 68 196 161 620
TAUX DE CONSOMMATION	93 %	91 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Participation communautaire à la réalisation de certains projets en zone rurale et l'apport de certains bailleurs de fonds	
PERSPECTIVES 2014	Poursuite du renforcement des équipements, acquisition des terrains pour la construction des nouvelles unités	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 02 APPUI AU PROCESSUS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE									
OBJECTIF	Renforcer l'action de la police dans l'accomplissement de ses missions régaliennes								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'unités créées, réhabilitées et opérationnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 96.26		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-Effective functioning of newly created Police Units						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	57 874 259 358	57 492 234 000	57 867 855 098	57 485 829 740	56 792 557 204	56 778 099 076	98 %	98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Nécessité d'informatisation des services								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition des ordinateurs - Acquisition d'un appareil de reprographie - Mise en œuvre du passeport biométrique Centre multimédia CIAP								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Lourdeur dans les procédures de passation de marché par appel d'offre								
Perspectives 2014	- Informatisation du courrier - Informatisation de la logistique, informatisation service accueil des passeports, - Informatisation de l'enrôlement des demandes de passeports dans les ambassades et les commissariats d'émi-immigration - Informatisation du visa, - Normalisation et protection du réseau local, - Extension du VPN - Maintenance des systèmes Data Center								

Action 03 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURELLES

OBJECTIF	Améliorer les conditions matérielles et infrastructurelles								
Indicateur	Intitulé:		Taux de satisfaction des personnels de la DGSN				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92.26		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-Fonctionnement effectif des structures de police créées						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	17 077 785 000	16 562 785 000	17 095 539 198	16 580 539 198	13 319 060 342	11 038 306 562	77 %	66 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Signature d'un décret portant création des nouvelles unités de police								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Fonctionnement effectif des structures de police créées								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Mise en œuvre effective de la police de proximité								
Perspectives 2014	- Acquisitions des terrains Construction, réfection, réhabilitation, équipement des nouvelles unités								

Action 04 RENFORCEMENT DU SYSTÈME INFORMATIQUE DE LA DGSN

OBJECTIF	Améliorer les conditions matérielles et infrastructurelles								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'unités déconcentrées interconnectées avec les Services Centraux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		20.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		200.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-Acquisition of computers -Acquisition of a reprographic apparatus -Launching of the biometric passport -MultiMedia Center, Police College						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	860 464 000	710 464 000	860 351 643	710 351 643	688 186 521	379 755 982	53 %	53 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Signature d'un décret portant création des nouvelles unités de police								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Fonctionnement effectif des structures de police créées								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Mise en œuvre effective de la police de proximité								
Perspectives 2014	- Acquisitions des terrains Construction, réfection, réhabilitation, équipement des nouvelles unités								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 154

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DES FRONTIERES

Responsable du programme

DJOM Beaulys
Directeur de la Police des Frontières

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Maîtriser les flux migratoires, lutter contre la criminalité transfrontalière et le phénomène de double identité et de falsification des documents	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de cas de fraudes transfrontalières maîtrisés
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	22500.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	20000.0
	Année cible:	2013
	Action 01: REDYNAMISATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE Action 02: RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'ÉMI IMMIGRATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 005 147 669	CP 890 647 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	DJOM Beaulys, Directeur de la Police des Frontières	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 154 de la DGSN a été exécuté dans un contexte d'insécurité aux frontières et l'afflux massif des réfugiés et des déplacés.

S'agissant de l'insécurité transfrontalière, elle a été marquée par la crise en RCA et le phénomène d'insécurité sur le territoire nationale des adeptes de Boko Haram qui s'est traduit par les enlèvements et les demandes de rançon.

L'afflux massif des réfugiés est la conséquence des crises survenues dans les pays voisins particulièrement au Nigeria et en RCA.

Le nombre de réfugiés nigériens sur le territoire national est estimé à 3 000 (trois mille) et les déplacés à 2 000 (deux mille), repartis dans les départements du MAYO SAVA, du MAYO TSANAGA et du LOGONE et CHARI dans la région de l'Extrême Nord.

Il convient de mentionner qu'un déplacé est une personne qui, volontairement, décide de partir de son lieu habituel de résidence pour un autre à la suite d'une menace potentielle qui sévit dans ce lieu.

Quant aux réfugiés centrafricains, le nombre est estimé à environ 180 000 (Cent quatre-vingt mille), répartis dans les sites aménagés à cet effet dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 154 était de maîtriser les flux migratoires, de lutter contre la criminalité transfrontalière et le phénomène de double identité et de falsification des documents de voyage.

Relativement au domaine de compétence de la DGSN, il s'agissait de réduire les cas de fraudes de documents de 22 500 à 20 000.

Globalement, le résultat obtenu au 31 décembre 2013 se situe à 15 000 cas de fraudes ; soit un taux de réalisation de 75 %. Par rapport à l'année 2012, le nombre de cas de

fraudes a baissé de 33,33 %.

Une nouvelle dynamique est à relever au niveau du processus de production des passeports biométriques, notamment sa sécurisation à travers l'introduction de la biométrie en juillet 2013.

La performance acceptable de 75% correspondant à 15 000 cas de fraudes a été rendue possible grâce à l'opérationnalisation du système de production du passeport biométrique et du système de détection de faux documents de voyage (PRAIZE).

La réduction significative des cas de fraudes documentaires (passeports, visas et CNI) est due au fait que le nouveau passeport délivré est quasi infalsifiable

S'agissant des autres cas de fraudes encore enregistrées, ils s'expliquent par l'utilisation encore en cours des anciens passeports non biométriques dont le dernier délai de validité a été fixée en 2018 par un décret présidentiel fixant les conditions d'établissement des passeports.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	15 000	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 001 642 473	CP 887 141 804
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 3 505 196	Ecart CP 3 505 196
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 762 221 302	CP 762 220 389
TAUX DE CONSOMMATION	76 %	85 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le processus de la mise en place du passeport biométrique débuté en 2008 qui a abouti en juillet 2013 a sensiblement diminué les cas de fraudes documentaires	
PERSPECTIVES 2014	Dans le cadre du programme de renforcement de la surveillance des frontières, la DGSN envisage pour les années à venir : - de poursuivre la création et la construction de nouvelles unités ; - d'étendre le système d'interconnexion entre les aéroports, les Poste Frontières et la Direction de la Police des frontières ; - de procéder à la mise en place des visas biométriques - de former le personnel aux nouvelles techniques de contrôle aux frontières.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 REDYNAMISATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE									
OBJECTIF	Réduire le phénomène de double identité et de contrefaçon des documents								
Indicateur	Intitulé:		Nombre des faux documents détectés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-Acquisition of machines for the production of travel document -Training of personnel -Putting in place of the biometric passport and the system of detecting fake documents (PRAIZE)				98.17		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	516 247 669	516 247 000	512 742 473	512 741 804	503 338 779	503 337 895	98 %	98,17 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contrefaçon et falsification des documents de voyages								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition des machines de production des documents de voyage - Formation du personnel - Mise en place du passeport biométrique et du système de détection de faux documents (PRAIZE)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mise en place du système PRAIZE aux différents aéroports internationaux a permis de détecter de plus en plus de faux documents de voyage								
Perspectives 2014	En 2014, la DGSN envisage de sensibiliser les nationaux sur le processus d'obtention des documents de voyage, de réduire le délai de délivrance des documents de voyage et de passer du visa manuel au visa biométrique.								

Action 02 RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'ÉMI IMMIGRATION

OBJECTIF	Contrôler les entrées et les sorties des personnes et des biens								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de clandestins refoulés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-Creation of new frontier posts ; -Reinforcement of the work force						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	488 900 000	374 400 000	488 900 000	374 400 000	258 882 526	258 882 494	52 %	69 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Recrudescence de la criminalité transfrontalière avec les attaques des postes frontières, les assassinats et les enlèvements								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Création de nouvelles unités de police aux frontières ; Renforcement des effectifs.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Incidents survenues aux frontières entre le Cameroun et la RCA d'une part, le Cameroun et le Nigéria d'autre part, ont amené les autorités à prendre des décisions de refoulement et de reconduite à la frontière.								
Perspectives 2014	Connexion des postes frontières au système I-24 /7 d'INTERPOL								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 155

AMELIORATION DES METHODES ET TECHNIQUES DE
RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT

Responsable du programme

MESSING Jean Louis
Commissaire Divisionnaire / Directeur des Renseignements Généraux

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Assurer la fiabilité des renseignements	
Indicateur	Intitulé:	Moyenne mensuelle de notes de renseignements fiables produites
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	11250.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	17500.0
	Année cible:	2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL Action 02: AMÉLIORATION DES MÉTHODES D'ENQUÊTES ADMINISTRATIVES Action 03: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 836 377 000	CP 2 640 742 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MESSING Jean Louis, Commissaire Divisionnaire / Directeur des Renseignements Généraux	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 155 de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale a été exécuté dans un contexte général caractérisé par les nouvelles menaces de criminalité et de grand banditisme transfrontaliers, transnationaux et internationaux qui constituent une préoccupation majeure des Forces de Défense et de Sécurité en général et de la Sûreté Nationale en particulier.

Pour faire face à cette situation, la Sûreté Nationale préconise l'intensification de la recherche du renseignement à travers le renforcement de capacités humaines et matérielles.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 155 était d'assurer la fiabilité des renseignements dans tous les domaines en vue de concourir efficacement à la préservation de la paix sociale, au maintien de l'ordre et de la sécurité publics, à la stabilité des Institutions Républicaines, et à la lutte contre les nouvelles formes de menaces.

Au terme de la l'année 2013, nous avons pu mener 27 612 enquêtes Administratives, et confectionnées 257 848 Fiches Spéciales et Notes de Renseignements.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	257 848	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 833 650 899	CP 2 638 015 899
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 726 101	Ecart CP 2 726 101
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 330 535 968	CP 2 330 534 214
TAUX DE CONSOMMATION	82 %	88 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Diversification des moyens d'action pour la préservation de la paix sociale, maintien de l'ordre et de la sécurité publics, stabilité des Institutions Républicaines, lutte acharnée contre les nouvelles formes de menaces, rayonnement du pays à l'extérieur.	
PERSPECTIVES 2014	L'objectif et l'indicateur sont à modifier en tenant compte de la nouvelle configuration sécuritaire du pays.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL									
OBJECTIF	Concourir à la préservation de la paix sociale								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de mouvements sociaux maitrisés par anticipation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 71.16		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Capacity reinforcement Acquisition of specific materials						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 226 242 000	2 226 242 000	2 226 215 899	2 226 215 899	1 988 637 069	1 988 636 229	89 %	89 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Consolidation de la préservation de la paix sociale et densification de la recherche du renseignement prévisionnel.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Renforcement des capacités - Acquisition des matériels spécifiques								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'entrisme et la manipulation des divers informateurs, la mobilisation des divers moyens humains, matériels et logistiques de haute technologie ainsi que leur entretien.								
Perspectives 2014	- Renforcement des capacités des fonctionnaires - Augmentation du nombre d'informateurs - Installation et acquisition de nouveaux équipements - Création de nouvelles unités de police Construction de nouveaux locaux pour les services de police et les logements des responsables.								

Action 02 AMÉLIORATION DES MÉTHODES D'ENQUÊTES ADMINISTRATIVES

OBJECTIF	Informer les administrations requérantes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'enquêtes administratives produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		AA					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		5000.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		30000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Administrative investigation carried out					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	36 000 000	36 000 000	90 %	90 %

Action 03 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ								
OBJECTIF	Concourir à la sécurité et à la sûreté de l'Etat							
Indicateur	Intitulé:	Nombre mensuel de fiches spéciales produites					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	30.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	360.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-Capacity reinforcement in the search for specialized intelligence. -Acquisition of specialized technical materials -Ameliorate the framework and working conditions in the search for specilized intelligence.					32.17	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	570 135 000	374 500 000	567 435 000	371 800 000	305 898 899	305 897 985	53 %	82 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Protection du pays contre les atteintes à la Sûreté de l'État - Montée de nouvelles menaces terroristes islamistes et leur régionalisation Développement de la grande criminalité transfrontalière							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Renforcement des capacités dans la recherche du renseignement spécialisé. - Acquisition des matériels techniques spécialisés - Amélioration du cadre et des conditions de travail dans la recherche du renseignement spécialisé.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le recrutement et la gestion des informateurs, la mobilisation des divers moyens humains, matériels et logistiques de haute technologie ainsi que leur entretien. L'activation de nouvelles unités.							
Perspectives 2014	- Poursuivre la protection du pays contre les atteintes à la sûreté de l'État et la menace terroriste islamique - Renforcement des capacités des fonctionnaires dans les méthodes et techniques de recherche s de renseignement - Installation et acquisition de nouveaux équipements spécialisés, - Activation de nouvelles unités créées Construction de nouveaux locaux pour les services de police et les logements des responsables.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise du PPA 2013 de la DGSN a permis d'évaluer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique, mais aussi d'envisager des perspectives à court et à moyen termes par rapport à l'expérience observée en 2013 qui marque la première année de mise en oeuvre du budget programme.

Cette arrivée aura permis à la DGSN non seulement de démarrer son budget programme mais aussi de prendre une meilleure mesure en vue de parvenir à une gestion optimale des ressources budgétaires pour l'atteinte de son objectif stratégique à savoir : « Protéger les institutions, renforcer l'État de droit et assurer la sécurité des personnes et des biens pour un Cameroun émergent en l'an 2035 ».

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous secteur «sécurité » en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, la DGSN a contribué de façon raisonnable à la stabilité du Cameroun dans un voisinage de troubles permanents et un contexte sociopolitique dans lesquels la police se doit d'intervenir.

Cette intervention est fondée sur deux contraintes, à savoir, d'une part, l'optimisation de l'efficacité opérationnelle et la mise en place d'un partenariat stratégique tant national qu'international ; et d'autre part, le double impératif stratégique exige de la police un réajustement permanent de son appareil en raison de la multiplicité des menaces et la diversification toujours plus affirmée des actions et des acteurs criminels.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous secteur «sécurité » en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, la DGSN a contribué de façon raisonnable à la stabilité du Cameroun dans un voisinage de troubles permanents et un contexte sociopolitique dans lesquels la police se doit d'intervenir.

Cette intervention est fondée sur deux contraintes, à savoir, d'une part, l'optimisation de l'efficacité opérationnelle et la mise en place d'un partenariat stratégique tant national qu'international ; et d'autre part, le double impératif stratégique exige de la police un réajustement permanent de son appareil en raison de la multiplicité des menaces et la diversification toujours plus affirmée des actions et des acteurs criminels.

3.3. PERSPECTIVES 2014

Suite à ce bilan de la première expérimentation de la budgétisation par programmes, pour les exercices à venir, la DGSN envisage de :

- mettre sur pied un organe chargé des questions stratégiques ;
- accélérer la mise en oeuvre du schéma directeur de la Sûreté Nationale ;

- finaliser de la stratégie du sous-secteur «sécurité » ;
- compléter la chaine de responsabilité du désignant les responsables des démembrements et le contrôleur de gestion ;
- mettre en place un système de collecte des données stratégiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- poursuivre et intensifier en interne la formation des responsables des programmes sur le budget programme.